

SuisseEnergie - Vos idées nous intéressent

Envisagez-vous de monter une exposition? Désirez-vous organiser une manifestation? Un séminaire, un colloque ou encore une conférence? Pas de problème: notre dossier «Votre manifestation – Notre offre», avec son système de feuillets mobiles, contient toutes les informations nécessaires à cet effet et peut être obtenu auprès de SuisseEnergie. Qu'il s'agisse de parois modulaires, d'éléments d'un stand, de tableaux d'affichage ou de décoration, d'affiches, de documentation ou de cadeaux publicitaires SuisseEnergie, nous sommes prêts à vous donner un coup de main et, si besoin est, à vous apporter un soutien financier.

Si vous désirez captiver votre assistance et lui faire connaître SuisseEnergie de manière ludique, nous ne saurions trop vous recommander de louer le jeu Energy Roulette. Un jeu qui fait appel aux facultés physiques et cérébrales des participants et où le hasard a également son mot à dire. En d'autres termes: il faut du muscle, de la cervelle et un zeste de chance pour gagner des jetons SuisseEnergie, les miser à bon escient et amasser une fortune que l'on échangera contre de superbes prix. Comme au casino, un croupier accompagne les joueurs pendant 15 minutes à la découverte du monde fascinant de l'énergie et du programme SuisseEnergie, tout en leur montrant comment adopter un comportement responsable vis-à-vis de l'utilisation de l'énergie.

Le kit «Votre manifestation – notre offre» peut être obtenu gratuitement auprès de: beatrice.rohrbach@bfe.admin.ch (tél. 031 322 56 22) ou simone.moerikofer@bfe.admin.ch (tél. 031 324 41 68) et en écrivant à: SuisseEnergie, Office fédéral de l'énergie OFEN, 3003 Berne.



Energy Roulette: un jeu qui permet d'apprendre tout en s'amusant.

L'étiquetteEnergie - c'est tout vu

Energie	
Fabricant Modèle	OFEN extra!
Econome A B C D E F G	A
Peu économe Consommation d'énergie kWh/an (sur la base du résultat obtenu pour 24h dans des conditions d'essai normalisées)	280
La consommation réelle dépend des conditions d'utilisation et de la localisation de l'appareil.	
Capacité de denrées fraîches l	155
Capacité de denrées congelées l	54
Bruit dB(A) re 1 pW	38
Une fiche d'information détaillée figure dans la brochure.	
<small>Norme EN 153, mai 1999, Directive 94/CE relative à l'étiquetage des réfrigérateurs.</small>	

Si, pour les lecteurs et les lectrices de la Newsletter, l'étiquetteEnergie n'a plus de secret, il n'en va pas de même des consommateurs suisses. Nous avons donc mis sur pied une campagne d'information afin de la faire connaître au plus grand nombre. Nous voulons notamment sensibiliser l'homme et la femme de la rue aux informations qui figurent sur l'étiquette et, surtout, les amener à modifier leur comportement en conséquence. En résumé, la campagne se présente de la manière suivante:

SuisseEnergie se dédouble au salon bâlois Swissbau

Le salon professionnel Swissbau 02/Metallbau 02 (du 22 au 26 janvier 2002) a permis à SuisseEnergie de se rappeler par deux fois au bon souvenir des visiteurs. A l'occasion du rendez-vous bâlois, le programme subséquent d'Energie 2000 a en effet pu présenter Dock Tower – Visions Urbaines et NEWSPIRIT, deux projets pilotes et de démonstration qui illustrent parfaitement une utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables. Au terme des cinq jours qu'a duré le salon, les exposants ne cachaient pas leur satisfaction devant les nombreux contacts réalisés et l'intérêt témoigné par les professionnels de la branche. Une satisfaction qui n'était sans doute pas de mise pour la direction de la foire: Swissbau 02 a en effet enregistré un léger recul du nombre de visiteurs par rapport à la dernière édition de Swissbau, en l'an 2000, qui avait pour thème le gros-œuvre.



Le stand de SuisseEnergie à Swissbau 02.



Nous serons présents à la MUBA à Bâle, Halle 2.1/K05, du 22 février au 3 mars;

à Habitat et Jardin à Lausanne, du 2 au 10 mars

et à la BEA à Berne, du 26 avril au 5 mai.

Pour l'occasion, nous avons reçu le soutien de nos partenaires de la branche des appareils électroménagers. Nous aimerions prouver qu'il existe sur le marché des appareils présentant un bon rendement énergétique et dont la haute qualité et la fonctionnalité sont à même de satisfaire les consommateurs les plus exigeants.

L'étiquetteEnergie sera également présente dans la presse et à la télévision. **A partir du 20 février, des annonces** seront publiées, en collaboration avec nos partenaires, dans les principaux magazines et quotidiens suisses. Tandis qu'un spot télévisé diffusé à partir de la mi-avril devrait «accrocher» la majorité d'entre vous.

Des informations détaillées sont disponibles dès le 22 février sur le site Internet www.energieetiquette.ch, ou en contactant notre Infoline: 0848 444 444.

Il va sans dire que nous comptons également sur vous. En informant vos amis et vos connaissances de l'existence de l'étiquetteEnergie, vous contribuerez au succès de la campagne.

Une contribution pour un meilleur climat.

Dock Tower - Visions urbaines

La collaboration entre l'industrie de la construction, les hautes écoles, les cantons et SuisseEnergie a ouvert de nouvelles voies dans le développement de produits ainsi que dans la recherche et l'application de solutions innovantes dans le domaine de la construction. Comme le prouvent les trois visions présentées à Swissbau. Trois visions, pour trois bâtiments de plusieurs étages; l'un en bois, le deuxième en matériau synthétique et le dernier en dur, tous virtuellement plantés dans le port fluvial de Bâle. Ces projets satisfont toutes les exigences modernes en matière de durabilité. En outre, ils permettent l'aménagement de logements confortables dans des bâtiments répondant parfaitement aux critères de la construction biologique.

La conception des «Dock Towers» – c'est le nom du projet – présentées sur trois écrans géants repose sur les principaux paramètres de développement des tours d'habitation modernes: flexibilité, variabilité et polyvalence. Des parties de façade de 2-3 étages à l'échelle 1:1 ont également été réalisées dans la halle d'exposition pour chacune des trois tours. En outre, tous les partenaires ont eu l'occasion de délivrer leur message dans le même cadre. SuisseEnergie a ainsi présenté explicitement les cinq éléments de son message et a distribué des prospectus d'information sur le programme.

NEWSPIRIT

Exposé comme bâtiment pilote à l'échelle 1:1, NEWSPIRIT est le fruit d'un processus complexe, au carrefour de plusieurs disciplines et pour lequel industrie et hautes écoles ont travaillé main dans la main. Le projet photographie «l'état d'avancement des travaux» et montre l'intégralité du volume sous la forme

d'une structure portante d'un genre nouveau. Il laisse également deviner l'enveloppe du bâtiment, soit des modules de façade distincts à l'état de prototype. L'idée est née il y a deux ans dans le cadre d'un atelier de travail interdisciplinaire mis sur pied à la Haute école technique et d'architecture de Lucerne.

NEWSPIRIT a ceci de novateur qu'il démontre qu'un bâtiment quel qu'il soit ne doit plus forcément être construit à l'aide de matériaux lourds et faire l'objet d'une construction massive, même s'il doit affronter des conditions environnementales extrêmes sans chauffage, ni climatiseur. Un cas typique de recherche appliquée et de développement à la frontière entre haute école et industrie. Le prospectus, le dossier et deux posters faisaient le lien avec SuisseEnergie.

Atelier de travail «Moyens techniques dans le domaine du bâtiment» 10 janvier 2002

Des représentants des cantons, de l'Association MINERGIE, de la SIA – entre autres – ont débattu le 10 janvier dernier à l'invitation de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) des possibilités et des perspectives qu'offrait le domaine du bâtiment en matière d'économie d'énergie. Cet atelier de travail avait pour but la définition des moyens techniques permettant d'atteindre les objectifs de SuisseEnergie dans ce domaine (diminution de 15% des combustibles). Rappelons qu'il appartient aux cantons de mettre en œuvre les mesures liées au bâtiment, conformément au document «Stratégie des cantons dans le cadre du programme SuisseEnergie».

Combustibles

Selon une étude de Prognos, les objectifs de SuisseEnergie concernant la consommation de combustibles ne seront probablement pas atteints, même si on appliquait systématiquement le standard MINERGIE aux nouvelles constructions et aux bâtiments à rénover. En outre, une étude d'Econcept traitant des engagements formels sur le CO₂ montre que de telles mesures ne sont pas intéressantes pour les propriétaires de maisons individuelles ou de maisons de deux appartements, et peu intéressantes pour les grands propriétaires. Pour les propriétaires immobiliers, les conventions sur le CO₂ et les engagements formels ne présentent en définitive pas un réel attrait.

Les participants sont cependant tombés d'accord sur le fait qu'il fallait trouver des mesures plus efficaces si l'on voulait réaliser les objectifs prévus. La méthode de calcul de la norme SIA 380/4 pour aération/système de froid, bientôt disponible, en est une. Elle sert d'aide à la planification et peut également être utilisée lors de l'exécution des travaux. Un outil bienvenu qui faisait jusqu'à présent défaut.

Dans le domaine des appareils électriques, l'étiquetteEnergie, qui a fait son apparition cette année, s'adresse à un large éventail de personnes (voir le site www.energieagentur.ch).

En ce qui concerne les énergies renouvelables, on constate que les mesures volontaires non économiques arrivent à saturation. Ce qui n'est pas le cas des prescriptions qui s'avèrent très efficaces (p. ex. modèle zurichois: pour les nouvelles constructions, les énergies renouvelables doivent couvrir les besoins en énergie de chauffage et d'eau chaude recommandés par la norme SIA 380/1 à hauteur de 80%, le reste provenant d'économies d'énergie ou d'énergies non renouvelables).

Conclusion: les normes SIA 380/1 et MINERGIE seules ne permettent pas d'atteindre les objectifs de SuisseEnergie. Des mesures complémentaires sont né-

Projet PENTA: savoir-faire moderne au service du bâtiment



Les cours de formation donnés dans le cadre du projet PENTA débuteront en août 2002. Plus de vingt organisations actives dans le domaine des énergies renouvelables ont uni leurs efforts pour développer un système de perfectionnement tourné vers l'avenir et répondant aux attentes du marché.

Les spécialistes en technique du bâtiment – professionnels, personnes qui ont passé leurs examens professionnels ou les examens d'une haute école supérieure et, ultérieurement, techniciens ET – se verront ainsi proposer une formation recon-

Objectifs: améliorer les compétences professionnelles afin que la branche soit capable de répondre à l'évolution permanente du marché et de la technique.

www.pentaproject.ch
info@pentaproject.ch

Le projet PENTA se décline en modules répartis dans cinq domaines principaux:

- Bases – Connaissances de base de la technique énergétique et de la technique du bâtiment.
- Energie du bois
- Energie ambiante – Pompes à chaleur
- Energie solaire (thermique et électrique)
- Communiquer et vendre – savoir choisir les arguments qui font mouche.

Le projet PENTA bénéficie du soutien du programme SuisseEnergie mis sur pied par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

cessaires. Il s'agit notamment de mettre en œuvre le plus largement possible le Modèle de prescriptions cantonales dans le domaine énergétique (MoPEC) et d'étendre le standard MINERGIE.

Mesures volontaires ou prescriptions?

Les prescriptions édictées par le canton de Zurich ont un effet incitatif sur les planificateurs (optimisation), et conviennent également aux investisseurs. Pour sa part, Bâle-Campagne tire un bilan satisfaisant de ses nouvelles recommandations, combinées à des mesures incitatives, visant à améliorer de 20% l'isolation thermique. Neuf cantons ont déjà introduit le module 2 du MoPEC (similaire au modèle zurichois). Il convient par ailleurs de mieux commercialiser les produits de SuisseEnergie dans le cadre de mandats de prestations avec l'Association MINERGIE. En effet, ces produits ont déjà fait leur preuve (ce sont ceux de l'ancien département Bâtiments d'habitation et optimisation de l'exploitation des installations simples) et sont très demandés par les cantons.

Conclusion: les prescriptions sont efficaces mais peu populaires. Leur mise en œuvre nécessite des mesures d'accompagnement.

Pour conclure

- Combustibles: objectifs difficiles à réaliser. MINERGIE et le MoPEC occupent à cet effet une place centrale.
- Electricité: application indispensable de la norme SIA 380/4 (cantons).
Autres instruments: effi-family (conseils par Internet) et l'étiquetteEnergie (catégorie A) pour les appareils ménagers et les lampes.
- Encouragement des énergies renouvelables. Le modèle zurichois semble à cet égard donner les meilleurs résultats.

Le document «Stratégie des cantons dans le cadre du programme Suisse-Energie» peut être consulté à l'adresse Internet www.energie-schweiz.ch/bfe/fr/energieschweiz/kantone/Strategie.

Le Modèle de prescriptions cantonales dans le domaine énergétique (MoPEC) est disponible auprès de: OFEN, Section Collectivités publiques et bâtiment, 3003 Berne, fax 031/ 323 25 00.

Conférence sectorielle Mobilité du 16 janvier 2002

Le domaine Mobilité a organisé pour la première fois le 16 janvier 2002 une conférence sectorielle sur le thème de la mobilité à laquelle ont participé quelque 45 personnes. Etaient avant tout invitées les organisations et associations en contact avec le domaine Mobilité depuis le lancement de SuisseEnergie dans le cadre de soutien de projets. La réunion avait pour objectif d'informer les partenaires sur les activités de SuisseEnergie ayant trait à la mobilité et de sonder leurs attentes.

La stratégie de SuisseEnergie dans le domaine de la mobilité a constitué le thème principal de la journée. En outre, la nouvelle plate-forme d'action pour la Suisse occidentale, ainsi que le projet VEL2 en faveur de véhicules particulièrement économes en énergie et respectueux de l'environnement ont fait l'objet d'une présentation. Ce dernier projet s'inscrit dans la continuité du projet VEL réalisé à Mendrisio et remplit une fonction analogue à la plate-forme romande. Les projets en matière de communication ont également tenu une grande place dans les débats. Citons entre autres le site Internet

Atelier de travail Recherche, développement et prospection du marché dans le domaine de l'électricité, 14 janvier 2002

Un atelier de travail s'est tenu sous l'égide du domaine Appareils électriques (faisant partie du programme SuisseEnergie) répondant ainsi aux vœux des partenaires concernés. Objectif: renforcer, par l'échange d'informations et la discussion, les synergies entre le domaine, le programme de recherche «Electricité» et le programme de recherche

«Fondements de l'économie énergétique» (EWG). Ont assisté à l'atelier des représentants de l'Agence de l'énergie pour les appareils électriques (eae), de l'Agence suisse pour l'efficacité énergétique (S.A.F.E), de la Commission fédérale pour la recherche énergétique (CORE), du Centre for Energy Policy and Economics (CEPE) de l'ETH Zurich, de l'Institut Paul Scherrer et les directeurs des programmes de recherche. La réunion a rencontré un écho positif auprès des participants, au point que ceux-ci envisagent dorénavant de renouveler l'opération tous les ans.

Calendrier SuisseEnergie

22.02.-03.03.02
MUBA, Bâle
étiquetteEnergie.
À vous de décider!
Contact:
walo.luginbuehl@bfe.admin.ch

02.-10.03.02
Habitat et Jardin, Lausanne
étiquetteEnergie.
À vous de décider!
Contact:
chantal.purro@bfe.admin.ch

26.04.-05.05.02
BEA, Berne
étiquetteEnergie.
À vous de décider!
Contact:
walo.luginbuehl@bfe.admin.ch

www.mobilservice.ch, le prix mobilité, la radio mobilité de la Radio DRS et la partie que le site www.suisse-energie.ch consacre à la mobilité.

Les participants à la conférence ont également pris connaissance de l'ordonnance sur la déclaration énergétique pour les automobiles dont le délai de consultation court jusqu'au 1er mars 2002. L'ordonnance devrait rapidement déployer ses effets une fois que le Conseil fédéral l'aura adoptée. SuisseEnergie envisage d'ores et déjà de mener une campagne de sensibilisation à son sujet. Les partenaires du programme sont d'ailleurs invités à soutenir l'opération en apportant leurs idées et remarques et en mettant leurs éventuels moyens d'information à disposition.

Au vu du succès de la journée du 16 janvier, une conférence similaire devrait à nouveau avoir lieu dans une année, afin que les participants puissent échanger des informations et nouer des contacts.

16./17.05.02
Journées nationales du photovoltaïque, Lugano
Contact:
martina.huber@vse.ch

20./21.06.02
Conférence "Bilan annuel"
Suisse-Energie, Burgdorf
Contact:
chantal.purro@bfe.admin.ch

27./28.11.02
Conférence stratégique de SuisseEnergie
Contact:
chantal.purro@bfe.admin.ch

Label «partenaire énergie»: la preuve par huit

La labellisation dans le domaine de l'énergie constitue un élément des mesures d'accompagnement et des mesures globales du programme Suisse-Energie. On entend par label un signe distinctif attaché à certaines activités, processus, produits ou prestations qui remplissent des exigences supérieures à la moyenne. Un label améliore l'image et le statut du «labellisé» et lui apporte de ce fait une valeur ajoutée. Les labels ne sont pas obligatoires. Contrairement à une déclaration de marchandises – p. ex. l'étiquette Energie –, ils ne sont pas une condition de la mise sur le marché d'un produit.

La famille des labels s'agrandit de jour en jour. On connaissait déjà l'étiquette Energie pour les appareils électroménagers et les lampes domestiques (cf. page 1) ainsi que le label international «Energy» pour les appareils électroniques et électriques, les composants d'installation d'eau chaude et les lampes. Aujourd'hui, deux nouveaux venus débarquent sur le marché: le label «partenaire énergie» et le label «branché énergie».

Le label «partenaire énergie» est décerné à des organisations, des institutions, des programmes ou des entreprises. A ce jour, Quality Alliance Eco-Drive®, l'Association label Cité de l'énergie®, l'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique AEE, l'Agence de l'énergie pour l'économie AEnEC, énergie-bois Suisse, la Société suisse pour la géothermie SVG/SSG®, Suisse Eole et SWISSOLAR arborent ce label.

Quant au label «branché énergie», il concerne des produits ou des services et n'a pour l'instant jamais été décerné.

La stratégie en matière de labels, ainsi que les règles d'attribution des labels «partenaire énergie» et «branché énergie» peuvent être commandées auprès de l'Office fédéral de l'énergie, Beatrice Rohrbach, 3003 Berne, tél. 031 322 56 22, fax 031 323 25 00, e-mail beatrice.rohrbach@bfe.admin.ch.



label international «Energy»



Contacts & informations relatifs à SuisseEnergie

Vous pouvez obtenir des informations, des données et des faits relatifs à SuisseEnergie en vous adressant à l'Office fédéral de l'énergie, OFEN, 3003 Berne
www.suisse-energie.ch

Notre service vous communiquera volontiers aussi des renseignements par téléphone.

SuisseEnergie:
Téléphone: 031 323 22 44, Fax 031 323 25 10;
E-mail: office@bfe.admin.ch